

LA RECHERCHE DANS LES ECOLES D'ART

Notes de travail prises le 25/05/09 dans le cadre de l'atelier de réflexion sur la recherche en art, mis en place par le Bureau de la recherche et de l'innovation.

Participaient à cet échange :
Emmanuelle Chérel (ERBA Nantes)
Annie Luciani (ACROE/ICA)
Stéphane Sauzedde (ESA Annecy)
Nicolas Thély (Université Paris 1)

Texte rédigé par Stéphane Sauzedde, repris et complété par Emmanuelle Chérel et Nicolas Thély

Remarques préliminaires :

De manière structurelle, la question de la recherche se pose sur trois niveaux dans les écoles d'art :

- Le premier concerne la place de la recherche dans le dispositif même de l'enseignement dispensé dans une école d'art : incidence sur le savoir de l'enseignant et sur la fréquentation de l'étudiant des méthodes de travail de la recherche.
- Le second point concerne la nécessité de créer un cadre de recherche accessible aux étudiants d'école d'art après le DNSEP. Ce cadre n'existe pas encore.
- Le dernier point concerne les relations que doivent entretenir les écoles d'art avec, non pas l'université, mais plus précisément avec les organismes de recherche qui travaillent au sein de l'université : les laboratoires, les centres de recherches et les agences de recherches.

Ces trois niveaux ne sont pas distincts dans la pratique. C'est pourquoi, les questions, que soulève la nécessité de la recherche dans les écoles d'art et la forme qu'elle doit prendre, seront abordées de manières transversales.

Constats – Remarques - Questions :

1 - **Quand commence la recherche ?** Pour le Ministère de l'enseignement supérieur, la recherche ne commence qu'après le Master. Dans les statistiques que fournissent les Universités (nombre de chercheurs et activité de recherche) ne sont pris en compte que les étudiants doctorants et post-doctorants, en plus des chercheurs et enseignants chercheurs. Toutefois, les étudiants inscrits en Master « Recherche » (qui se distingue du Master Pro) acquièrent la méthodologie de la recherche universitaire propre à leur discipline.

La recherche doit-elle commencer pendant ou après le DNSEP ? On a vu que la réforme du LMD renforce la désignation de la recherche au niveau D. les écoles d'art doivent le savoir – au minimum pour qu'elles précisent leurs spécificités et leur vocabulaire.

Alors que la recherche universitaire est elle-même menacée et appauvrie, les écoles supérieures d'art tentent d'initier des programmes de recherche à partir de leurs spécificités et en relation avec d'autres (universités, école d'architecture) et ainsi dépasser le particularisme français ; la dissociation entre les enseignants attachés au ministère chargé de l'éducation nationale et ceux liés au ministère de la culture. Certaines écoles ont développé depuis plusieurs années des projets qui ont chacun des formes et des enjeux spécifiques qu'il serait important d'observer précisément (Lyon)

2- Objets communs et équipes de recherche modulables.

- **S'appuyer sur un espace dynamique de recherche ?** La recherche en école peut et doit être un moyen de faire travailler ensemble des chercheurs (enseignants/artistes) qu'ils soient actifs dans les écoles d'art ou d'autres établissements (les universités, CNRS, écoles d'architecture...) dans le cadre **d'équipes modulables construites sur des affinités intellectuelles mais aussi sur des objectifs communs pouvant présenter un caractère structurant**. Ce qui peut émerger ce sont des **objets communs** pouvant présenter un intérêt égal pour un artiste, un philosophe, un sociologue ou un historien de l'art.

Autrement dit, la recherche se structure en équipe. L'émergence d'une équipe s'appuie sur des composantes inter et pluridisciplinaires pour sortir du fait que la production des uns soit l'objet des autres, et ne pas opérer de dichotomie entre spécialités ou maintenir un parallélisme inégal entre producteurs d'art et observateurs. Elle est conçue comme un espace de côtoiements, d'échanges, de cheminements, de dialogues basé sur un **objet commun et une série d'hypothèses**.

Il est intéressant que se mènent des travaux tant prospectifs qu'historiques sur les manières dont se produisent les oeuvres actuelles, les manières dont elles travaillent dans le temps et la société, sans que soit dissociées a priori les questions théoriques et pratiques.

- **Coordonner les exigences de savoir et la nécessité de l'expérimentation Structurée par la rencontre des pensées théoriques et de propositions artistiques, cette recherche prend forme autour d'axes de travail et de problématiques qui nécessitent la connaissance de travaux existants, une définition des concepts et des terminologies utilisés, sans adopter de méthode et de forme figées et définies une fois pour toutes**. La recherche dans les écoles d'art ne sépare pas la pratique de la théorie, pas plus que cela ne se fait dans l'enseignement. Elle doit même permettre de travailler encore plus précisément cette articulation. Il ne s'agit en aucun cas de réduire les champs et les positions d'où l'on parle (les philosophes s'appuient sur la philosophie, les sculpteurs sur la sculpture, les historiens de l'art sur l'histoire de l'art, etc. etc.. Les lieux de la recherche (à venir) sont évidemment le lieu de ces échanges de matériaux : dans les écoles d'art, la recherche est une pratique où l'on va chercher ailleurs de quoi construire pour soi, en sachant que nous sommes évidemment, par réciprocité, un « ailleurs » pour l'autre. Cette porosité est une des caractéristiques centrales des écoles, elle garantit pour tous grâce à cela une position reconnue de praticien (praticien de la peinture pour le peintre, bien sûr, mais également praticien de la théorie pour le théoricien) et cela doit évidemment être conservé au centre de la recherche post bac+5.

La recherche est reliée à ce qui **se passe en dehors de l'école** (associe des chercheurs extérieurs et est en lien avec d'autres équipes).

Elle est un lieu de rencontre, une zone où se font des associations, des agencements, etc. Elle est pensée comme un espace qui produit des transactions, des processus d'interactions dynamiques, de mutations, de pratiques dans lequel se déploient textes théoriques, expériences artistiques et propositions diverses qui visent à expérimenter, mettre en œuvre, donner du sens aux questions abordées.

Comme tout ce qui a lieu dans les écoles d'art, donc, la recherche est une ouverture sur des **possibles encore inconnus** (voir texte de J.L Nancy, dans Etat de la Recherche 2001-2008 DAP) – Elle se différencie de la recherche appliquée. La recherche est un **processus ouvert, en déséquilibre constant, c'est à dire une véritable pratique expérimentale**.

- **La recherche au service de la pédagogie**. La recherche post Bac+5 peut irriguer la pédagogie de l'école. C'est déjà ce qu'il se passe, pratiquement, lorsqu'un conférencier est invité dans une école, et qu'il rencontre des étudiants avant ou après sa conférence. C'est ce qu'il se passe aussi dès qu'ont lieu des workshops un peu génériques : toute l'école est au courant et les résultats de ces workshops sont le plus souvent vus donc mis en commun, commentés... De la même façon, ce que produit une structure de recherche regroupant des « chercheurs » post bac+5, son activité quotidienne autant que les résultats de son travail (expositions, publications, conférences, sites internet, etc.), vient nourrir la vie intellectuelle d'une école. Et donc,

potentiellement, participe à la pédagogie de toute l'école : il appartient aux établissements d'inventer la façon dont cette nourriture est digérée et finie par donner de l'énergie à tous les membres du grand corps qu'est l'école d'art...

(Et c'est aussi pour cela que la recherche post bac+5 a sa place dans les lieux de pédagogie et d'enseignement que sont les écoles d'art. C'était un des enjeux du statut d'enseignant-chercheur à l'Université, mais la réforme qui est en cours semble vouloir mettre fin à cette pratique, avec une séparation de l'enseignement et de la recherche...)

3- Quelle structure d'accueil pour la recherche ?

Les post-diplômés actuels ne suscitent pas de « la recherche post bac+5 ». Ils ont la plupart du temps une visée professionnalisante comme les Master Pro à l'université, et les jeunes artistes (et les écoles) les envisagent comme un différentiel intéressant pour l'inscription dans le champ de l'art.

En cela ils seraient plus proches des post-doctorats que proposent les Universités et les Laboratoires d'accueils, que des doctorats. Ils peuvent être un point départ (en particulier en ce qui concerne les questions structurelles – statut des étudiants-chercheurs, statut des intervenants extérieurs, etc.), mais en aucun cas un point d'arrivée pour notre problème.

Envisager la recherche post bac+5 dans les écoles d'art revient à travailler sur la **question de la structure d'accueil** de cette recherche – son format, son statut, le statut de ses chercheurs, son financement, etc. Ici tout reste à faire.

En tout cas, il s'agit d'inventer ces lieux où l'on fait des expériences ; une expérience est un processus dont on ne connaît pas le résultat à l'avance. Un processus dont on ne connaît pas le résultat à l'avance est un processus de recherche. Engager des processus dont on ne connaît pas le résultat ni la forme à l'avance oblige sans cesse à remettre en cause son fonctionnement est pour nous une manière de rendre possibles de nouvelles manières de penser, créer et recevoir l'art.

Des plateformes d'échanges, entre jeunes artistes, artistes confirmés et de théoriciens, amenés à entreprendre la réalisation de projets collectifs ou individuels, dans l'échange d'expériences, des problématiques communes sont dégagées et développées au travers d'ateliers collectifs, de conférences, de projets ayant toutes les formes imaginables ou non, d'énoncer en acte le contexte artistique ; intellectuel et politique de leur pratique, d'explorer de nouveaux modes de création collective, de partager et construire des savoirs, des expériences et des outils.

Nous savons qu'il s'agira, pour les équipes de recherche de définir des axes de travail et de construire des **problèmes moteurs** pour une durée plus ou moins longue. Et nous pouvons donc imaginer que chaque structure de recherche aura donc sa spécialité et son identité. Nous savons aussi qu'il s'agira de produire des formes qui seront rendues visibles et mises en commun – afin qu'elles relancent la recherche à nouveau, ici ou ailleurs, et qu'elles irriguent la société d'une façon ou d'une autre. Mais cela est à construire, et beaucoup de points restent problématiques.

Néanmoins la figure de la **plateforme de travail** nous semble être la forme la plus adéquate, la plus souple correspondant à la spécificité des écoles d'art par rapport à l'université.

Problèmes :

1- Quels seront les critères d'évaluation de cette recherche ?

Si elle est soutenue financièrement par les écoles (et les collectivités locales) et si elle obtient des financements propres, risque devoir argumenter de sa « performance ».

Il y a certes des indicateurs déjà existants (l'insertion professionnelle, la productivité mesurée à la publication ou au nombre d'événements visibles...), mais nous pensons que la recherche, ne doit en aucun cas être évaluée avec des critères fixes, quels qu'ils soient.

Il n'est possible de jauger une œuvre d'art qu'en fonction de ce à quoi elle postule, et de la même façon, il faudra à la recherche en art des évaluateurs qui soient capables (ou qui se donnent les moyens) d'évaluer ce à quoi cette recherche postule.

La recherche, en art comme ailleurs, si elle doit être évaluée, doit l'être « par les pairs », c'est à dire par des personnes qui savent distinguer et discuter ce qu'il faut évaluer, parce qu'elles ont une réelle proximité avec les enjeux développés...

Pour le moment la DAP devrait continuer se charger de cette évaluation, comme elle le fait déjà pour les lignes de recherche qu'elle met en place, en s'appuyant sur ses connaissances des écoles d'art et de la création contemporaine.

2- Quels seront les statuts des différents participants à cette recherche ?

Pour l'instant rien n'existe ni n'est envisagé. Les enseignants qui participeront activement à la recherche seront-ils enseignants-chercheurs bénéficiant d'un allègement horaire en ce qui concerne l'enseignement, pour se consacrer à de la recherche ? Si c'est le cas, de combien d'heures ? Avec quel argent financerons-nous les heures d'enseignement qu'il faudra faire effectuer par d'autres personnes ? Cela doit-il donner lieu à une réglementation statutaire ? ou bien cela sera-t-il une négociation au cas par cas, au sein des écoles, comme cela a lieu actuellement en ce qui concerne les tâches de coordination... ?

3- Quels seront les moyens ?

Faire de la recherche nécessite du temps et un travail sur la durée. La recherche ne peut se déployer que si des budgets et des lieux lui sont consacrés. Aujourd'hui la DAP a développé des appels à projets de recherche qui ont permis de faire émerger des équipes et des projets. Il est désormais nécessaire pour renforcer le travail entrepris que se mettent en place de véritables structures (formation habilitée par le ministère de la culture et de la communication) avec des budgets spécifiques. Ces derniers pourront être complétés par des réponses à appel à projet.

4- Quel nom donner à ces formations ou structures de recherche ?

Doivent-elles reprendre la typologie et le vocabulaire de l'Université (« laboratoire », « équipe d'accueil », « Unité de Formation et de Recherche », « Unité Mixte de Recherche »...) ?

Cela affirmerait que ces structures dans les écoles d'art font de la recherche comme équivalentes (en niveau relatif au sein du champ concerné) à toutes les autres recherches existantes.

Ou bien chaque école se dotant d'une structure de recherche doit-elle inventer le nom qui lui semble le plus pertinent ? Pôle de recherche ? Unité d'Expérimentation et de Recherche ? ...

5- Toutes les écoles doivent-elles avoir leur propre structure de recherche ?

Les futurs EPCC seront au minimum liés (« adossés » dit la Circulaire qui fait référence) à des laboratoires et des équipes de recherche. On peut imaginer que certaines écoles se rassemblent pour créer une structure de recherche indépendamment/différemment de leur structuration en EPCC (hypothèse du « réseau thématique »). Il faut là encore, comme dans tout ce que font les écoles d'art actuellement, penser les choses en terme d'agencement (agencement de personnes, de désirs, de compétences, etc. comme pour la mise en place des équipes de recherche qui répondent aux appels à projet de la DAP), et éviter la mise en place de structures qui fonctionneraient comme des coquilles vides, ou comme des coquilles bien remplies, mais avec des propositions sans intérêt, pensées pour occuper le terrain, ce qui revient au même (ou est encore pire.)

6- Faut-il un doctorat dans les écoles ? Et lequel ?

Un doctorat actuellement ne peut être mené que sous la direction d'une personne « habilitée à diriger des recherches » (HDR) et il n'y a pas pour l'instant d'HDR dans les écoles d'art (à quelques exceptions près ?). Dans les années à venir, s'il y a des doctorats, ils se feront en partenariat avec des structures de recherches universitaires, sous la direction de personnes HDR avec lesquelles il sera possible de travailler.

Aussi, si dans le futur nous pouvons imaginer que les écoles d'art inscrivent des étudiants doctorants, en partenariat avec des laboratoires où travaillent des HDR, il ne s'agit en aucun cas de cloner dans les écoles ce qui accompagne les doctorats dans les universités. Cela n'aurait aucun sens, par exemple, de vouloir ouvrir dans les écoles d'art des « écoles doctorales » comme à l'Université. Elles sont le pré carré des Professeurs (HDR donc) et permettent de décider et de financer des programmes de recherche. Cela est beaucoup trop spécifique au fonctionnement universitaire pour constituer un modèle ou une visée pour les écoles d'art.

Il nous faut construire notre propre modèle.

La question des statuts des étudiants-chercheurs post bac+5 se pose aussi : seront-ils encore étudiants, comme des doctorants donc, et si oui combien de temps pourront-ils l'être ? Les jeunes artistes (sortis d'école) souhaitant participer à la recherche devront-ils être eux aussi des « étudiants » ? Aujourd'hui, tout ou presque peut être envisagé. Mais l'époque est évidemment davantage à la déréglementation qu'à la fabrication de statuts...

Conclusions temporaires :

Ce qui est certain c'est que les écoles d'art rassemblent des personnes et ont des ressources pour envisager tout cela. Ce qui est tout autant certain, c'est que l'institutionnalisation de cette recherche va passer par la mise en place de structures durables qui gèreront l'aspect administratif de ce travail, qui permettront de répondre à des appels à projet conséquents (ceux de l'ANR par exemple), qui s'occuperont aussi du travail de coordination des équipes et de la gestion du réseau sur lequel cette recherche va s'appuyer. Cette structuration doit donc se faire avant tout à partir des objets d'étude, objets que nous avons en commun avec de nombreux partenaires potentiels (Université, laboratoires, centres d'art, fondations, entreprises, musées, etc.)

L'enjeu actuel est donc de parvenir à structurer cette recherche et de l'ancrer durablement dans les écoles, sans réduire, par une structuration trop rigide ou trop sûre d'elle, l'ouverture aux possibles qui en donne toute la singularité, et en définitive la valeur.